



INSEE PICARDIE

Analyses

n°35 - 2009



Déplacements domicile-travail dans l'Oise

Beaucoup de mobilité entre les pôles isariens et vers l'Île-de-France

Le département de l'Oise se caractérise par une mobilité domicile-travail importante : moins de 22 % des salariés travaillent dans leur commune de résidence, contre 27 % en moyenne régionale.

La moitié quitte sa commune tout en restant dans l'Oise. La présence dans le département de pôles d'emplois facilement accessibles, Beauvais, Compiègne et Creil favorisent les échanges entre les pays.

Près de 30 % des salariés résidant dans l'Oise vont travailler hors du département. La région parisienne, en raison de sa proximité offre le quart des emplois des Isariens, en particulier les pôles de Roissy et de Paris.

Début 2005, environ 296 000 salariés résidaient dans l'Oise. Moins de 22 % d'entre eux travaillent dans leur commune de résidence, part inférieure à la moyenne régionale (27 %). La moitié (49 %) quitte sa commune tout en restant dans l'Oise. Près de 30 %, soit 87 000 salariés, vont travailler hors du département, essentiellement en région parisienne (74 000 salariés), le reste se répartit entre la Somme (4 000), la Haute-Normandie (3 000) et l'Aisne (2 000).

L'importance de ces échanges s'explique par le déséquilibre entre le nombre d'emplois offerts dans l'Oise et celui des salariés y résidant (-46 000). L'autre raison est la présence d'importants pôles d'emplois reliés par des infrastructures de transport bien développés. Il y a d'abord les trois principaux pôles picards après Amiens, Beauvais (41 000 emplois dans l'unité urbaine), Compiègne (34 000) et Creil (31 000). Ils se sont renforcés par rapport à 1999, surtout celui de Beauvais (+4 500). Ils engendrent des mouvements de grande ampleur entre Pays picards. À titre d'exemple, on observe 9 000 navettes du Pays Sources et Vallées vers le Compiégnois, 6 400 du Pays Sud-Oise et 4 000 du Clermontois-Plateau Picard vers le Grand Creillois. Parallèlement, la région parisienne offre un quart des emplois occupés par des Isariens, dont 18 000 à Paris et 13 000 dans le pôle de Roissy. Au final, un salarié sur deux (45 % en 1999) sort de son Pays de résidence pour aller travailler et, inversement, 39 % des emplois des Pays de l'Oise (33 % en 1999) sont occupés par un salarié extérieur au Pays. Cette attractivité dépasse les limites départementales puisque 13 % des emplois de l'Oise sont occupés par des personnes n'y résidant pas ; la moitié provient d'Île-de-France, l'autre moitié de l'Aisne, la Somme et la Haute-Normandie.

► Autonomie du Grand Beauvaisis

Le Pays du Grand Beauvaisis paraît faire exception à la mobilité intense caractérisant le département. Le taux de sortie n'est que de 27 % début 2005. Il est certes en progression par rapport à 1999 (+4 points) mais se situe à un niveau comparable à ceux des Pays du nord de l'Aisne. À cela, plusieurs raisons : il est le Pays de l'Oise qui a la plus grande superficie, il couvre essentiellement

Véronique GUIBERTEAU
Patrick LE SCOUEZEC
Jean-Marc MIERLOT
Insee Picardie
Blandine CHAUVIN
Didier LEFEBVRE
Dreal

Un Isarien fait, en moyenne, 28 km pour aller travailler

Les 79 % d'habitants de l'Oise qui quittent leur commune pour aller travailler parcourent, en moyenne, 28 kilomètres début 2005, soit 3 km de plus qu'en 1999. Ce trajet dépasse les 20 km pour la moitié d'entre eux. Plus de la moitié des cadres isariens font plus de 34 km pour rejoindre leur lieu de travail, soit un trajet deux fois plus long que la moitié des ouvriers et employés qui font plus de, respectivement, 16 et 17 km.

La distance moyenne parcourue par un salarié est souvent comprise entre 26 et 28 km dans les différents Pays du département. Elle s'allonge un peu plus dans le Sud-Oise et le Pays de Thelle-Vexin-Sablons (30 km). Dans ces Pays, les deux tiers de ceux qui font la navette vont travailler hors du Pays, souvent en Île-de-France. Dans ces Pays, on rencontre le moins de déplacements inférieurs à 5 km et le plus de trajets de plus de 30 km (respectivement 20 et 39 %) et la moitié des navetteurs parcourt plus de 27 km, soit 10 km de plus que pour l'ensemble de la région.

Taux de salariés travaillant dans leur commune de résidence et distances moyenne et médiane parcourues

Unités : % et km

	Taux de salariés stables	Distance moyenne au lieu de travail	Distance médiane au lieu de travail
Chefs entreprises	28,0	30,7	21,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	15,9	38,5	34,2
Professions intermédiaires	15,3	31,3	24,2
Employés	27,5	24,8	17,0
Ouvriers	20,1	24,0	16,0

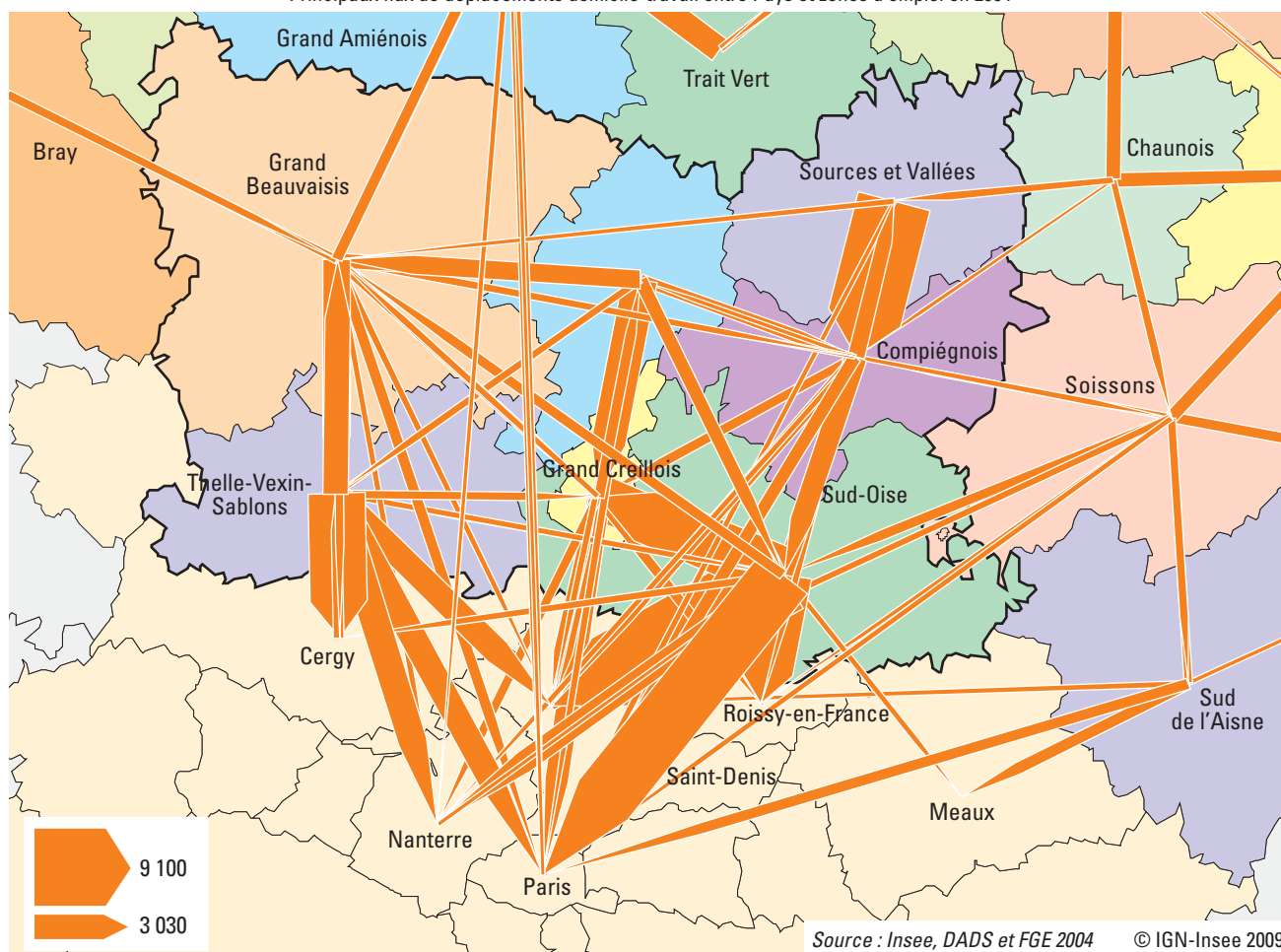
Source : Insee, DADS 2004

le nord de Beauvais et, surtout, il est fortement structuré autour du pôle d'emploi de Beauvais qui concentre les deux-tiers des emplois du Pays (40 % des 61 000 salariés du Pays résident dans l'agglomération beauvaisienne). Enfin, il comprend presque autant d'emplois que de salariés résidents.

Lorsqu'ils ne travaillent pas dans le Grand Beauvais, les salariés vont d'abord en Île-de-France. Mais l'ampleur des mouvements reste faible par rapport à ce que connaissent les autres Pays de l'Oise (4 800 personnes). Les salariés préfèrent les lieux proches, puisqu'ils sont 3 000 à travailler dans le Pays voisin de Thelle-Vexin-Sablons, 1 700 dans le Clermontois-Plateau picard, 1 200 dans le Grand Amiénois. En revanche, les mouvements vers les deux autres grands pôles d'emploi que sont Compiègne et Creil sont faibles et du même ordre de grandeur (un millier de salariés) que ceux vers le Pays de Bray en Haute-Normandie. Ces départs sont compensés par presque autant d'arrivées quotidiennes. Et ce sont aussi les Pays voisins qui fournissent l'essentiel des 25 % de salariés travaillant dans le Beauvaisis mais n'y résidant pas : 3 000 de Thelle-Vexin-Sablons, 2 000 du Clermontois, 1 500 du Grand Amiénois, 900 du Pays de Bray, auxquels on peut ajouter 600 salariés du reste de la Haute-Normandie. Ce taux d'entrée est en augmentation de 7 points par rapport à 1999, alors que le

Les salariés de l'Oise privilégient d'abord l'Île-de-France

Principaux flux de déplacements domicile-travail entre Pays et zones d'emploi en 2004



Source : Insee, DADS et FGE 2004

© IGN-Insee 2009

Durant les périodes intercensitaires, la DREAL dispose du fichier des prêts à taux zéro pouvant apporter des informations sur un segment des migrations définitives. Le PTZ, créé en 1995, est un prêt aidé remboursable réservé aux primo-accédants sous certaines conditions de ressources.

Entre 1996 et 2007, 15 895 ménages ont bénéficié d'un prêt à taux zéro pour une acquisition dans le département de l'Oise. Parmi eux, 3 727 étaient originaires de l'extérieur du département (Aisne, Somme, hors région picarde) dont 3 308 Franciliens (21 % des bénéficiaires). La pression exercée par la frange francilienne est particulièrement importante sur le sud de l'Oise : environ trois quarts des bénéficiaires installés sur le territoire de Thelle-Vexin-Sablons viennent d'Île-de-France.

On observe un mouvement se répercutant du sud vers le nord du département : des Franciliens viennent s'installer dans le sud de l'Oise et les Isariens de ces territoires acquièrent une résidence sise plus au nord du département : mouvements du Beauvaisis vers la Picardie verte ou l'Oise Picarde, du Compiégnois vers Sources et Vallées ou le Clermontois – Plateau Picard.

Ces modifications du lieu de résidence ne sont pas toujours accompagnées d'un changement d'emploi. Un flux domicile travail, en sens inverse, est alors créé et renforce les flux existants : mouvements du Thelle-Vexin-Sablons et du Sud-Oise vers l'Île-de-France, de Sources et Vallées et du Clermontois-Plateau picard vers le Compiégnois.

Migrations résidentielles des bénéficiaires du PTZ

Lieu d'acquisition	Origine acquéreur									
	Même Pays		Autre Pays isarien		Franciliens		Autres		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Clermontois-PlateauPicard	685	42	750	46	163	10	28	2	1 626	100
Compiégnois	1 344	71	348	18	150	8	55	3	1 897	100
Grand Beauvaisis	2 823	74	432	11	374	10	169	4	3 798	100
Grand Creillois	946	65	286	20	206	14	18	1	1 456	100
Sources et Vallées	1 269	59	629	29	192	9	65	3	2 155	100
Sud-Oise	1 378	49	352	13	1 006	36	52	2	2 788	100
Thelle-Vexin-Sablons	657	30	269	12	1 217	56	32	1	2 175	100
Total Oise	9 102	57	3 066	19	3 308	21	419	3	15 895	100

Source : SGFGAS (Société de Gestion du Fonds de Garantie à l'Accession Sociale)

taux de sortie ne s'est accru que de 4 points. Ainsi, l'influence du Beauvaisis grandit et polarise une zone de plus en plus étendue. Mais l'autonomie du Pays du Grand Beauvaisis masque un troisième phénomène, propre à cet important pôle d'emploi au sein d'un vaste espace rural : parmi les 45 000 salariés résidant et travaillant dans le Pays, 17 500 habitent et travaillent dans l'agglomération de Beauvais et 13 000 y rentrent pour travailler tous les jours. En revanche, la bordure nord du Pays est encore à dominante rurale, polarisée par les villes de Grandvilliers et Breteuil.

► **Le Compiégnois : davantage d'entrées**

La seconde zone du département relativement autonome est le Compiégnois. Cette situation résulte d'abord de l'importance de son offre d'emploi. En effet, c'est le seul pays du département où le nombre d'emplois salariés dépasse celui du nombre de salariés résidents : 46 000 contre 42 000. Ce rapport est encore plus favorable début 2005 qu'en 1999. L'unité urbaine de Compiègne regroupe à elle seule 34 000 emplois. Et c'est le seul Pays de Picardie où le taux d'entrée (42 %) est nettement supérieur à celui des sorties (35 %). D'ailleurs, si les échanges ont comme partout progressé, les entrées ont davantage augmenté (+9 points) que les sorties (+6 points), renforçant, comme dans le Beauvaisis, l'influence de ce Pays. Dans les deux cas, la croissance des emplois dans la zone a renforcé leur attraction et étendu leur emprise sur les communes voisines. Mais cette caractéristi-

que résulte aussi du découpage territorial du Compiégnois privé, au nord, d'une partie de l'agglomération de Compiègne et de la majorité de sa couronne urbaine, rattachées au Pays Sources et Vallées, alors qu'elles sont, naturellement et historiquement, tournées vers Compiègne. Aussi, il est difficile de parler du second sans le rapprocher du premier.

Amputé de sa couronne nord, le Pays du Compiégnois se tourne vers le sud. Le tiers des salariés travaillant hors du Pays vont d'abord en Île-de-France (5 200, +1 100 depuis 1999), essentiellement vers Paris et sa proche banlieue, mais aussi Roissy (1 150 salariés). Viennent ensuite le Sud-Oise (2 700), le Pays de Sources et Vallées (2 000 dont 400 dans le pôle de Noyon), le reste se répartissant dans les Pays du sud du département et dans le Soissonnais.

À l'inverse, la moitié des 18 000 salariés venant travailler dans le Compiégnois est originaire du Pays de Sources et Vallées, le Sud-Oise et le Clermontois formant les deux autres principales origines.

► **Déséquilibre entre entrées et sorties dans le Pays des Sources et Vallées**

Les nombreux déplacements du Pays Sources et Vallées vers le Compiégnois sont la conséquence du déséquilibre existant dans ce territoire. Les emplois salariés, malgré la présence d'une partie de l'agglomération de Compiègne, ne représentent, avec 17 500 postes, que les deux tiers des 27 000 salariés résidents.

Le taux de sortie du territoire atteint 55 %, soit 10 points de plus qu'en 1999. Les difficultés économiques de la zone peuvent expliquer cette tendance, plus accentuée que la moyenne départementale. Au point que depuis 1999, on compte environ 2 500 résidents de moins travaillant dans le Pays et 1 500 en plus dans le Compiégnois, le reste se tournant vers la région parisienne ou le sud de l'Oise ! Les sorties vers la Somme, Trait vert et Santerre-Haute-Somme, sont limitées à environ 400, n'évoluant que peu depuis 1999. Cette accélération de départs du Pays Sources et Vallées s'accompagne d'une augmentation des entrées de salariés, certes moins rapide. Mais, parmi les 17 500 emplois que compte le Pays, près d'un tiers est occupé par des salariés habitant hors du Pays : 2 000 du Compiégnois, 1 000 du Chaunois et 400 du Trait Vert.

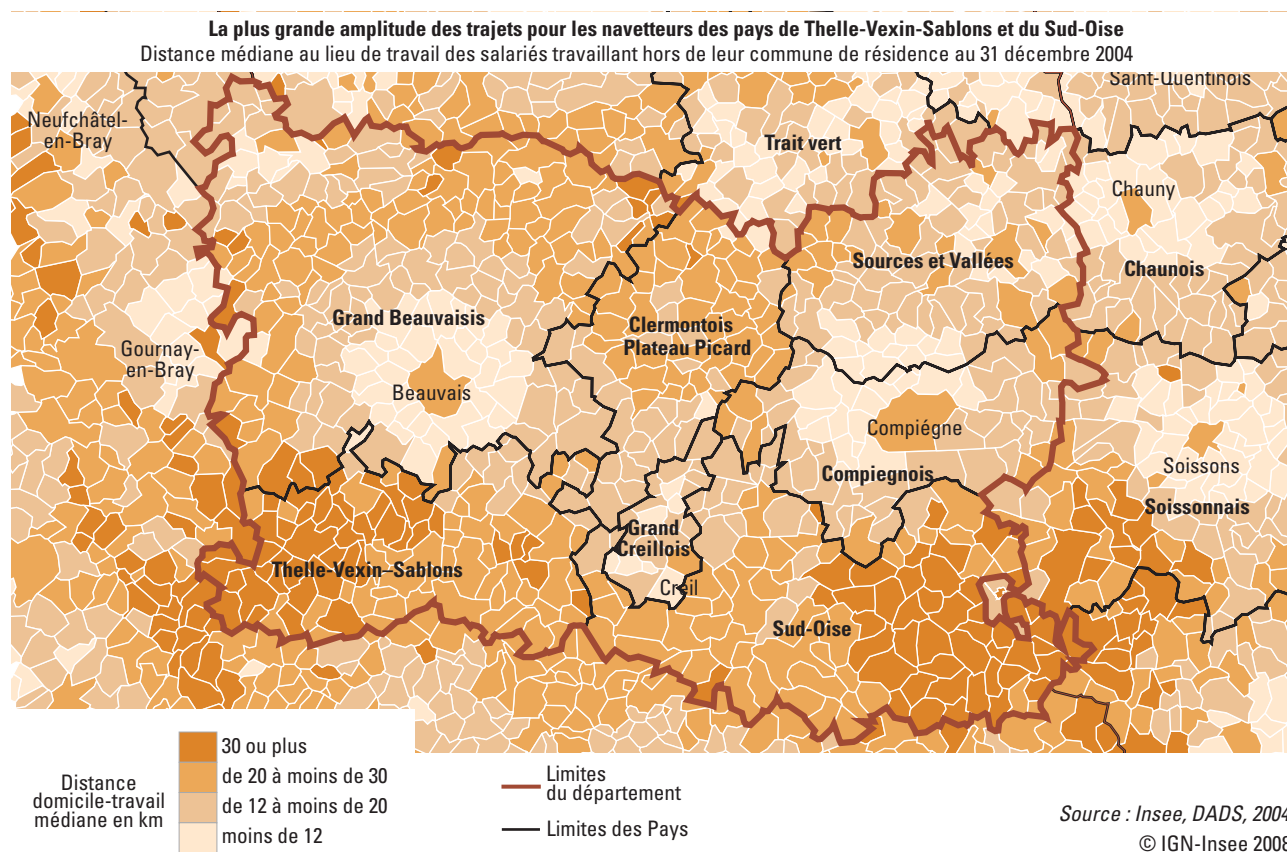
► Clermontois : davantage de sorties vers Beauvais et Compiègne

Le pays de Clermontois-Plateau picard se situe entre ces deux pôles d'emploi que sont le Beauvaisis et le Compiégnois. C'est une zone encore rurale mais qui connaît une forte croissance démographique, en raison d'un foncier plus abordable. Ceci explique le déséquilibre entre le nombre de salariés résidents, 23 700, et celui des emplois salariés, 16 000. Conséquence de ce déséquilibre, début 2005, le taux de sortie est de 60 % (+6 points) pour un taux d'entrée de 41 % (+7 points). La principale destination des résidents est le Pays Creillois qui emploie un peu moins du tiers des 14 000 salariés travaillant hors du Cler-

montois, suivi de la région parisienne (3 000 personnes), surtout Paris et sa proche banlieue. Mais les navettes vers ces deux directions stagnent depuis 1999. En revanche, le Beauvaisis (1 600), le Sud-Oise (1 600) et le Compiégnois (1 400) sont des destinations de plus en plus fréquentes pour ces salariés, confirmant la polarisation croissante de ces Pays. Le développement des axes routiers transversaux a favorisé cette tendance. D'ailleurs, les entrées de salariés dans le Clermontois en provenance de ces zones ont aussi progressé, dépassant même les départs dans le cas du Beauvaisis (150 entrées).

► Creillois : influence importante mais stable de l'Île-de-France

Le Pays du Grand Creillois est le plus petit Pays de Picardie, inséré dans la deuxième agglomération de la région qui comprend plus de 100 000 habitants. Mais c'est aussi un des principaux pôles d'emplois de la région, avec 35 600 emplois salariés. Le nombre de salariés y résidant est à peine supérieur (36 800). Cet équilibre, on le retrouve aussi au niveau des échanges : 50 % des salariés quittent le Pays pour aller travailler mais 49 % y entrent pour occuper leur emploi. Et ces taux n'évoluent que modérément depuis 1999 (+3 points pour les sorties, +2 points pour les entrées). Enfin, c'est l'un des trois Pays du sud de l'Oise où, avec le Sud de l'Aisne, l'attraction de l'Île-de-France est la plus sensible. Mais depuis 1999, l'influence de la région parisienne ne s'accroît plus. Elle représente environ 9 000 salariés début 2005, soit un



quart des résidents du Pays. Parmi cette population, le nombre de navettes vers Paris (2 800) diminue alors que celles vers le pôle de Roissy augmentent, atteignant 1 600. La seconde destination des Creillois est le Pays du Sud-Oise : 5 300 personnes y vont travailler, un nombre là encore stable par rapport à 1999, tout comme ceux qui se dirigent vers le Clermontois (1 300). Les autres mouvements sont plus limités (inférieurs à 1 000), mais ils ont presque doublé depuis 1999 vers le Beauvaisis et le Compiégnois. En sens inverse, le Pays Creillois attire fortement le Sud-Oise (6 400 salariés), le Clermontois (4 100) et environ un millier de salariés de chacun des autres Pays de l'Oise, hormis celui de Sources et Vallées (300). À noter qu'environ 1 500 personnes d'Île-de-France viennent travailler dans le Pays du Grand Creillois.

En 2004, 11 % de salariés de plus qu'en 1999 résidant dans le Pays des Sources et Vallées vont travailler ailleurs

Taux de sortie et d'entrée des Pays de l'Oise en 1999 et 2004

	Taux de sortie (en %)			Taux d'entrée (en %)		
	1999	2004	Différence	1999	2004	Différence
Grand Beauvaisis	22,7	26,9	4,2	18,1	25,0	6,9
Clermontois	54,4	59,6	5,2	34,0	40,7	6,7
Compiégnois	28,7	34,8	6,1	33,0	41,6	8,6
Thelle-Vexin-Sablons	65,2	68,2	3,0	39,5	44,0	4,4
Grand Creillois	46,6	50,3	3,7	47,1	48,7	1,6
Sud-Oise	59,6	64,9	5,3	37,7	44,9	7,2
Pays Sources et Vallées	44,6	55,4	10,8	26,9	31,6	4,7

Source : Insee, RGP 1999 restreint au champ salarié, DADS, FGE 2004

► Sud-Oise et Thelle-Vexin-Sablons : 1 salarié sur 2 travaille en région parisienne

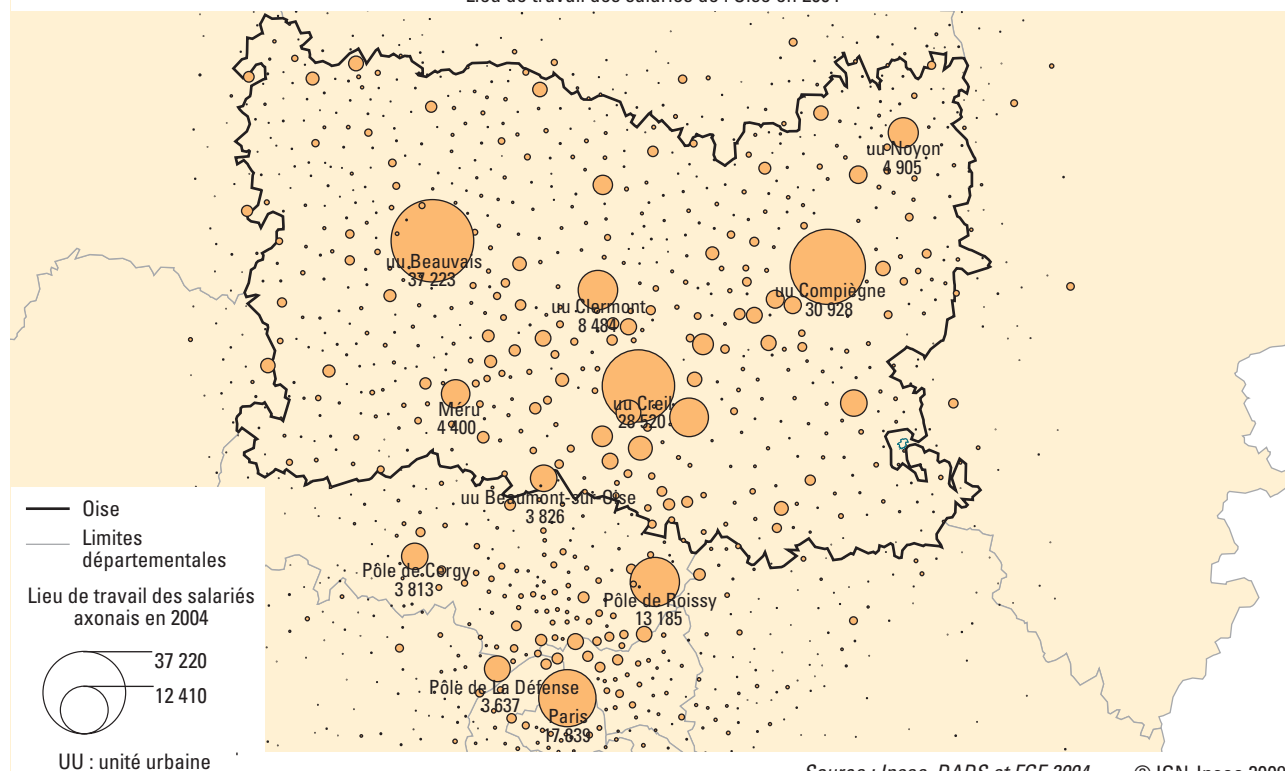
Situés à l'extrême sud de la Picardie et limitrophes de la région d'Île-de-France, les Pays du Sud-Oise et Thelle-Vexin-Sablons sont les plus dépendants de l'Île-de-France. Ils ont les taux de sortie les plus élevés de la région, représentant environ deux tiers de leurs salariés résidents. Ce sont des territoires où le nombre d'emplois salariés est inférieur aux deux tiers de celui des salariés résidents. Aussi, ces Pays ont pour caractéristique commune de voir la moitié de leurs salariés aller en région parisienne occuper un poste de travail. Seul un tiers des salariés travaille dans

son Pays de résidence et respectivement 17 % et 13 % dans sa commune pour le Sud-Oise et Vexin-Thelle-Sablons.

Le Pays du Sud-Oise compte 67 900 salariés résidents. Il comprend, à l'ouest, un tiers de l'agglomération creilloise et, au centre et à l'est, trois pôles d'emplois : ceux de Senlis, Chantilly et Crépy-en-Valois qui concentrent respectivement 10 000, 9 000 et 5 000 emplois salariés, soit un peu plus de la moitié des 43 300 emplois totaux du territoire. Le taux de sortie a progressé de 5 points depuis 1999 pour atteindre 65 % début 2005. 45 % des salariés résidents dans le Pays, soit 30 600, vont travailler en Île-de-France. C'est 3 500 de plus qu'en 1999, confirmant

De nombreux pôles d'emploi dans le département mais aussi en Île-de-France

Lieu de travail des salariés de l'Oise en 2004



Source : Insee, DADS et FGE 2004 © IGN-Insee 2009

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Les données utilisées pour décrire les navettes domicile-travail dans cette étude proviennent de deux sources : le Fichier Général État (FGE) pour les agents de la fonction publique d'État et les fichiers de Déclaration Annuelle de Données Sociales (DADS) pour les salariés du secteur privé et du public hors fonction publique d'État. La DADS est un document administratif que doit remplir tout employeur des secteurs privé et semi-public ayant rémunéré au moins un salarié au cours de l'année.

Les indications sur la catégorie sociale et l'âge des salariés ne figurent que dans la DADS. Ainsi, les statistiques sur les catégories socioprofessionnelles se restreignent à l'emploi privé et semi-public.

Les données correspondent à la situation des salariés au 31 décembre 2004. Les résultats ont été calés sur la situation de l'emploi à partir du fichier Clap (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif). Les flux ainsi décrits ne concernent que les emplois situés en France.

Les précédents travaux sur les déplacements domicile-travail à un niveau géographique fin ont été réalisés à l'aide des informations issues des recensements de la population sur l'ensemble des salariés. Les résultats de la présente étude ne sont donc pas strictement comparables avec des travaux plus anciens. Des résultats du recensement de la population de 1999 sur le champ des salariés sont parfois donnés à titre indicatif. Les comparaisons sont à prendre avec précaution. Les futurs résultats des enquêtes annuelles de recensement permettront de mesurer les évolutions à champ strictement comparable.

le renforcement de l'attractivité de la région parisienne sur la zone ainsi que son dynamisme résidentiel. 16 500 ont un emploi dans la banlieue nord de Paris dont plus de la moitié (8 600) au sein du pôle d'emploi de Roissy. Les salariés du Sud-Oise représentent donc 58 % des Picards occupant un emploi dans ce pôle. Les principales autres destinations des sortants sont le Pays du Grand Creillois, et dans une moindre mesure, ceux du Compiégnois et du Grand Beauvaisis avec, respectivement, 6 400, 2 200 et 1 300 navettes ; cela correspond à un recul de l'attractivité du premier territoire et à un renforcement des deux autres, notamment du Beauvaisis qui triple ses effectifs. Dans le même temps, davantage de salariés sont venus occuper un poste de travail dans le Sud-Oise. Ainsi, 45 % des 43 000 emplois situés dans le Pays sont occupés par des personnes venant d'autres territoires (38 % en 1999) : ils proviennent principalement du Grand Creillois (5 300), de la région parisienne (3 700 dont 1 300 de la zone d'emploi de Saint-Denis), du Compiégnois (2 700) et du Clermontois (1 600). La hausse des entrées depuis 1999 résulte essentiellement de l'Île-de-France (+1 000).

► Un taux de sortie record pour le pays de Thelle-Vexin-Sablons

Le Pays de Thelle-Vexin-Sablons ne compte que 21 600 emplois salariés pour 38 100 habitants salariés. C'est le plus faible rapport de la région. De plus, le principal pôle d'emploi est celui de Méru qui ne compte que 5 000 emplois salariés. C'est donc massivement que les résidents vont travailler hors du Pays : 68 % le font, ce qui constitue le record régional. 50 % d'entre eux, soit 19 000 personnes vont en Île-de-France, en légère progression depuis 1999. Les habitants du Pays se caractérisent aussi par des destinations plus spécifiques : la principale est la zone d'emploi de Cergy-Pontoise (6 800 salariés), puis celle de Paris (3 300) et celle de Nanterre (3 100). Sinon, dans l'Oise, ils se rendent surtout vers le Grand Beauvaisis (3 000 salariés) et le Grand Creillois (1 000). Dans le même temps, les entrées dans le Pays ont aussi progressé (44 % début 2005). Parmi les 22 000 emplois de la zone, 3 000 sont occupés par des salariés du Grand Beauvaisis, 2 800 de la région parisienne dont 1 300 de la zone d'emploi de Cergy, 900 de Haute-Normandie et 700 du Clermontois. ■

Pour en savoir plus

Emplois et déplacements domicile-travail dans l'aire urbaine de Creil : un carrefour de flux intenses. Insee Picardie Relais n°151 - 2005.



Insee Picardie 1ter, rue Vincent Auriol 80040 AMIENS CEDEX 1 Téléphone : 03 22 97 32 00 Télécopie : 03 22 97 32 01
Directeur de la Publication : **Pascal OGER** Rédacteur en chef : **Catherine LEPIN** Maquette Insee Picardie Impression dbPRINT Picardie
Dépôt légal : avril 2009 ISSN : 1779-4935 Code SAGE : IPA03562 N°35-2009
www.insee.fr/picardie